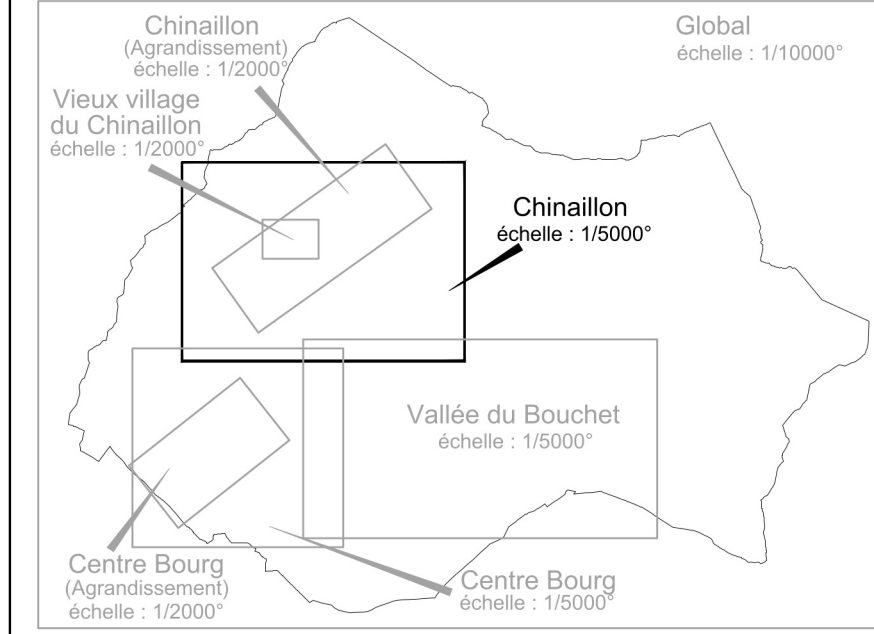


Plan Local d'Urbanisme LE GRAND-BORNAND

Modification n°2

PLAN DE ZONAGE

Chinaillon



PIECE N°1-4		PROCEDURES		
ECHELLE 1/5000		Révision n°1 approuvée le 28.11.2019		
		Modification n°1 approuvée le 18.08.2022		
		Révision "allégée" n°1 approuvée le 08.02.2024		
Mise au point		Modification simplifiée n°1 approuvée le 04.03.2024		
		Modification n°2 approuvée le		
CONCEPTION		B.E. DESSIN	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI
 TECTA ASSOCIATION TERRITOIRES DE L'AVENIR		Cadastrastre 2021		
		Système de projection : Lambert 93		
Origine Cadastre (© Droits de l'état réservés - Reproduction interdite)				
Suivi par NBS - Pictier 2018 - 2024 073/PLU M21-Chinaillon-0000				
le 17.10.2024				

LEGENDE

Zones Urbanisées :

- UA - Zone dense du centre village et du Chinaillon
- UB - Zone de confortement de densité moyenne
- UB1 - Zone de confortement de densité moyenne et d'équipements touristiques
- UC - Zone à vocation résidentielle
- UCI - Zone à vocation résidentielle de type individuel
- UE - Zone d'accueil des équipements publics
- UT1 - Zone à vocation touristique (hauteur maximum de 12 m)
- UT2 - Zone à vocation touristique (hauteur maximum de 10 m)
- UTa2 - Zone majoritairement d'hébergements hôteliers et touristiques (hauteur maximum de 10 m)
- UX - Zone d'accueil des activités économiques
- UXe - Zone d'accueil des activités économiques et d'équipements d'intérêts collectifs

Zones à Urbaniser :

- 1AU - Zone d'urbanisation future
- 1AUa1 - Zone d'urbanisation future
- 1AUB - Zone d'urbanisation future
- 1AUC - Zone d'urbanisation future
- 1AU1 - Zone d'urbanisation future
- 1AU11 - Zone d'urbanisation future
- 1AU1a2 - Zone d'urbanisation future (hauteur maximum de 10 m)
- 1AUX - Zone d'urbanisation future

Zones Agricoles :

- A - Zone agricole

Zones Naturelles :

- N - Zone naturelle
- NDe - Zone naturelle correspondant au secteur émetteur de la vallée du Bouchet
- NDr - Zone naturelle correspondant au secteur récepteur de la vallée du Bouchet
- NE - Zone naturelle d'équipements publics
- NL - Zone naturelle correspondant aux équipements de loisirs, de sports de plein air
- NM - Zone naturelle de dépôts de matériaux solides
- NS - Zone naturelle correspondant aux réservoirs de biodiversité et à des habitats naturels sensibles (Natura 2000 et ZNIEFF type 1)
- NT - Zone naturelle correspondant aux équipements touristiques
- NTc - Zone naturelle correspondant aux équipements touristiques liés aux campings

Infrastructures et emplacements réservés

- Emplacement réservé
- Numéro de l'emplacement réservé
- Au titre de l'article L151-13 du Code de l'Urbanisme
- Secteurs de taille et de capacités d'accueil limitées (STECAL) numérotés de 1 à 21
- Au titre de l'article L122-11-3° du Code de l'Urbanisme
- Chalet d'alpage ou bâtiment d'estive
- Au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- corridors écologiques
- Zone humide
- Domaine de ski nordique
- Domaine de ski alpin

Renseignements divers

- Secteur imposant le maintien du linéaire à vocation commerciale existant au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation
- Pastillages NDrb : zone naturelle du bâti isolé de la vallée du Bouchet
- Secteur d'intérêt paysager à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Secteur d'intérêt paysager à préserver (Cône de vue Chapelle des Plans). Zone d'inconstructibilité de 12 m à compter du bord de la voie publique
- Eléments de patrimoine à préserver repérés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment repéré pour préservation des toitures en structure bois (tavallons) au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme - Voir Atlas en annexe
- Servitude pour la réalisation de logement social et accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS) au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme
- Fosse à neige identifiée au titre de l'article R151-31 du Code de l'Urbanisme
- Sentier du PDIPR identifié par le Conseil Départemental au titre de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme
- Repérage des exploitations agricoles à titre indicatif

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	DESIGNATION	Bénéficiaire	Surface (m²) ou linéaire (ml)
30	Aménagement de la voirie Le Plane - Le Mont - La Forclaz	Commune du Grand-Bornand	24686 m²
31	Cheminement piétons des Nants à la cascade mystérieuse	Commune du Grand-Bornand	599 m²
32	Création d'un arrêt de bus le long de la RD4	Commune du Grand-Bornand	456 m²
35	Aménagement de l'allée du Bas des Frasses	Commune du Grand-Bornand	2411 m²
36	Élargissement du chemin des Frasses	Commune du Grand-Bornand	2208 m²
37	Aménagement d'un arrêt bus au Saugy	Commune du Grand-Bornand	111 m²
38	Création d'une voie d'accès au Saugy	Commune du Grand-Bornand	1361 m²
39	Aménagement de la RD4 avec création de stationnements aux Nants	Commune du Grand-Bornand	3336 m²
40	Aménagement de la route de la Culaz	Commune du Grand-Bornand	17504 m²
41	Arrêt bus Les Faux	Commune du Grand-Bornand	379 m²
43	Création et extension du chemin de la Bouvardière jusqu'à la route de la Culaz	Commune du Grand-Bornand	6599 m²
44	Construction d'une voie communale La Place	Commune du Grand-Bornand	1269 m²
45	Aménagement d'une fontaine publique - vieux village	Commune du Grand-Bornand	155 m²
46	Aménagement de la route de l'Envers du Chinaillon, création de stationnements (de la Place au Clut)	Commune du Grand-Bornand	17400 m²
47	Agrandissement du groupe scolaire du Chinaillon et stationnements	Commune du Grand-Bornand	586 m²
48	Aménagement de stationnements secteur La Mottaz	Commune du Grand-Bornand	1589 m²
49	Création d'un parc de stationnements en rive droite du torrent du Chinaillon, en aval du Pont de la Mottaz	Commune du Grand-Bornand	4279 m²
50	Aménagement de la route de l'Arbelay	Commune du Grand-Bornand	3845 m²
51	Aménagement de la route des Granges du Chinaillon	Commune du Grand-Bornand	4646 m²
52	Aménagement d'un cheminement piétons de la route des Outalays au front de neige des Gettiers	Commune du Grand-Bornand	861 m²
54	Création d'une aire de stationnement Les Outalays	Commune du Grand-Bornand	3059 m²
55	Aménagement de la route des Outalays	Commune du Grand-Bornand	23569 m²
56	Aménagement de la route de l'Envers du Chinaillon et stationnements (du Clut à Samance)	Commune du Grand-Bornand	13424 m²
60	Création de cheminements piétons entre la RD4 et la route de l'Envers du Chinaillon, et le long du torrent du Chinaillon	Commune du Grand-Bornand	1800 m²
61	Dévaloir et stockage de neige à Samance	Commune du Grand-Bornand	401 m²
62	Aménagement de la voie dite Chemin de la Mulaterie	Commune du Grand-Bornand	2106 m²
63	Création d'un passage pour dameuse	Commune du Grand-Bornand	1966 m²
66	Création d'un cheminement piétons et passerelle sur le ruisseau des Bouts	Commune du Grand-Bornand	1439 m²
67	Aménagement de parking le long de la RD4 (route de la Colombière)	Commune du Grand-Bornand	4004 m²
68	Création d'une route de desserte des chalets de Venay	Commune du Grand-Bornand	346 m²
69	Aménagement de parking de la Mulaterie	Commune du Grand-Bornand	55 m²
70	Création de stationnements secteur Mulaterie	Commune du Grand-Bornand	2733 m²
71	Aménagement de voirie et trottoirs le long de la RD4	Commune du Grand-Bornand	658 m²
72	SUPPRIMER		
73	Création de la voirie de la Nouvelle	Commune du Grand-Bornand	13286 m²
74	SUPPRIMER		
75	SUPPRIMER		
76	Activités ludiques en saison hivernale	Commune du Grand-Bornand	7257 m²
77	Aménagement et création d'une voirie de desserte du secteur Ouest du vieux village partie haute	Commune du Grand-Bornand	826 m²
78	Création d'une voirie de desserte du secteur Ouest du vieux village partie basse	Commune du Grand-Bornand	1233 m²
81	Aménagement d'une aire de stationnements le long de la RD4, en face de la route du vieux village du Chinaillon	Commune du Grand-Bornand	733 m²
82	Aménagement du chemin de la Bouvardière	Commune du Grand-Bornand	846 m²
84	SUPPRIMER		
112	Aménagement du chemin des Gettiers-Nord	Commune du Grand-Bornand	3962 m²
119	Aménagement de la route du vieux village depuis la RD4	Commune du Grand-Bornand	976 m²
120	Aménagement de la route entre le Plateau du Rosay et le Plateau de la Joyère	Commune du Grand-Bornand	9902 m²
123	Aménagement plate forme TS des Outalays	Commune du Grand-Bornand	403 m²
125	Aire de retournement du chemin de la Bouvardière	Commune du Grand-Bornand	380 m²
129	Piste de VTT reliant les gares du Rosay amont/aval par la forêt	Commune du Grand-Bornand	22627 m²
130	Aménagement d'une desserte depuis la route de Samance	Commune du Grand-Bornand	600 m²

Servitude pour logement au titre de l'article L151-15	Nombre et destination des logements à réaliser	Localisation	Surface de la zone
L1	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Sulze	30798 m²
L2	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Villavit	17922 m²
L3	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Le Villard	16890 m²
L4	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Clos de pin	3397 m²
L5	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Clos de pin	2612 m²
L6	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Samance	2974 m²
L7	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Chinaillon	3649 m²

